

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**6 NOVEMBRE 2013**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 6 NOVEMBRE 2013, à 17 h (5 h pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Les conseillers de comté :

M<sup>me</sup> Carmen Rivard , mairesse de Nédélec  
et préfète suppléante de la MRCT  
M. Bruno Boyer , maire de Belleterre  
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
M<sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre , mairesse de St-Édouard-de-Fabre

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**EST ABSENT :**

M. Philippe Barette, maire de Témiscaming

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et chargée de  
projet en environnement  
M. Tomy Boucher , directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint  
M<sup>me</sup> Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

**EST ÉGALEMENT ABSENT :**

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement

**N. B.** : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de  
17 h à 17 h 30.

**11-13-510A**

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption  
de l'ordre du jour.**

---

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Mot du préfet**

Le préfet débute son allocution en manifestant son enthousiasme à poursuivre le travail entamé depuis les quatre dernières années. Il souhaite poursuivre son second mandat en travaillant avec la bonne collaboration de tous les élus. Une campagne électorale est toujours un exercice difficile, plus difficile encore lorsque c'est une réélection, alors que le préfet doit défendre son bilan, mais également le bilan et les décisions prises par le conseil des maires.

Pendant la campagne, divers propos ont circulé sur l'organisation, sur l'orientation donnée à différents dossiers; le préfet reconnaît que c'est monnaie courante lors d'une campagne électorale. Il en appelle maintenant à tous les élus à faire preuve d'unité et à travailler ensemble pour le bien-être du Témiscamingue.

**11-13-511A**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2013.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2013 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Bruno Boyer  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

**11-13-512A**      **Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).**

**1<sup>re</sup> partie**

Aucune question de l'assistance.

**11-13-513A**      **Report de date pour l'adoption du budget 2014.**

**Considérant** que l'année 2013 est une année d'élection municipale;

**Considérant** qu'outre le préfet, le conseil de la MRC pourrait accueillir jusqu'à 13 nouveaux maires ou mairesses après le 3 novembre puisque 10 municipalités sur 20 sont en élection au poste de maire et trois municipalités ont proclamé élu sans opposition un nouveau maire ou une nouvelle mairesse;

**Considérant** que l'adoption du budget 2014 de la MRC ne pourrait se faire « en toute connaissance de cause » à la session ordinaire du conseil des maires le 27 novembre 2013, tel que prévu par la loi (CM, art. 148.0.2);

**Considérant** que l'article 148.0.2 du Code municipal permet à la MRC de reporter l'adoption de son budget à une date ultérieure, sur demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**En conséquence,**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- ❖ De demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, d'autoriser la MRC de Témiscamingue à reporter la date de l'adoption de son budget 2014 à la session ordinaire du conseil des maires du 15 janvier 2014 afin que la MRC puisse entreprendre un processus d'information à ses nouveaux élus afin qu'ils puissent s'acquitter de leur tâche en toute connaissance de cause.

## **Budget 2014.**

### **11-13-514A**

Le comité administratif prend acte de la première version du budget 2014, comprenant les différents postes et fonctions pour chacun des services et activités habituelles, en plus des éléments nouveaux pour la prochaine année.

La prochaine étape concernant le processus budgétaire est prévue au comité administratif du 4 décembre. Les membres du comité administratif sont invités à faire parvenir leurs suggestions et/ou commentaires à la direction pour bonification.

L'adoption au conseil des maires est prévue pour la séance du conseil de janvier 2014, vu les élections et l'arrivée de 10 nouveaux élus.

### **11-13-515A**

#### **Gestion des matières résiduelles – Temps supplémentaire des opérateurs.**

Il est proposé par M. Bruno Boyer  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ De procéder à un versement maximal de 4 500 \$ à M. Sylvain Caron, opérateur de camions au Centre de valorisation à titre de compensation financière pour les heures supplémentaires effectuées au cours de la dernière année.

### **11-13-516A**

#### **Gestion des matières résiduelles – Embauche de M. Christian Bourgault, à titre de responsable de la cour au Centre de valorisation du Témiscamingue.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de M. Christian Bourgault, à titre de responsable de la cour au Centre de valorisation du Témiscamingue :
  - Salaire : 16,26 \$ / heure – 21 heures / semaine;
  - Entrée en fonction : 24 octobre 2013.

### **11-13-517A**

#### **Gestion des matières résiduelles – Installation de GPS dans les camions de collecte – Recommandation du CAGE.**

Les membres du comité administratif prennent acte de la recommandation du CAGE, soit de ne pas procéder à l'installation de système GPS dans les camions de collecte. Les frais estimés à l'installation d'un système GPS pour les trois camions totalisent 10 000 \$.

À noter que le nouveau camion livré en octobre est muni d'un système de caméras qui permet la vérification de la collecte (temps d'arrêt, ce que contiennent les bacs, leur emplacement, etc.).

Ainsi, le CAGE ne recommande donc pas cet investissement, étant donné que les futurs camions seront tous munis d'un système de caméras.

**11-13-518A**

**Certificat de conformité**

**Approbation du règlement n° 3-09-2013 de la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre.** (Règlement de concordance au schéma d'aménagement révisé)

---

**Attendu qu'en** vertu des articles 59 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les municipalités locales ont, jusqu'en novembre 2014, pour adopter tout règlement de concordance en rapport avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre a adopté le règlement n° 3-09-2013 (zonage) et qu'après analyse, celui-ci apparaît conforme au schéma d'aménagement révisé;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 3-09-2013, adopté le 3 octobre 2013 – zonage).

**Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)**

À l'exception des dispositions relatives à la protection des rives (RCI, article 4.4), des dispositions relatives à la construction résidentielle en zone agricole (RCI, article 7.27) et des dispositions relatives à l'amendement d'un règlement municipal d'urbanisme ou à l'adoption d'un règlement d'emprunt (RCI, articles 8.4 et 8.5), la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre est exclue de l'application du Règlement de contrôle intérimaire.

Après analyse, le règlement de zonage n° 3-09-2013 soumis par la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI et peut entrer en vigueur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**Conformité au schéma d'aménagement révisé**

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 3-09-2013 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

**11-13-519A**

**Certificat de conformité**

**Approbation de la modification adoptée par la Ville de Témiscaming pour son règlement n° 601.** (Règlements de concordance au schéma d'aménagement révisé)

---

**Attendu qu'en** vertu des articles 137.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité peut modifier son règlement de zonage. Cette modification est assujettie au troisième alinéa de l'article 123 de la LAU, le cas échéant, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par le conseil de la Municipalité régionale de comté;

**Attendu que** la Ville de Témiscaming désire amender son règlement de zonage n° 427 présentement en vigueur en ce qui concerne la zone V4 (lac à la Truite);

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la Ville de Témiscaming à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 601, adopté le 1<sup>er</sup> octobre 2013 – zonage).

### **Conformité au schéma d'aménagement révisé**

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 601 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

**Date d'adoption du règlement :** 1<sup>er</sup> octobre 2013

**Date de réception à la MRCT :** 8 octobre 2013

### **11-13-520A**

### **Demande au ministère des Ressources naturelles concernant la mise en disponibilité de terrains au lac Pian (municipalité de Rémigny).**

La municipalité a réalisé une estimation du potentiel de développement, une analyse de sol et un plan d'affaires pour le développement de neuf terrains de villégiature sur des terres appartenant au ministère des Ressources naturelles (MRN). Ces terrains sont situés au lac Pian, adjacents à d'autres terrains déjà privatisés. Des chemins forestiers y donnent accès. Les démarches de la municipalité datent déjà de plus de deux ans. Le lac Pian ne figure pas dans la programmation 2005 du MRN.

Extrait du Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) :

<b>Sites potentiels de développement de la villégiature privée</b>		
<b>Lac</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Catégorie</b>
Roger	Rémigny	Villégiature dispersée
Rémigny		Lac à caractère faunique (plan de gestion)
Beaudry		Villégiature dispersée
Des Quinze Simard	Rémigny Guérin Angliers Moffet Fugèreville	Lac à caractère faunique (plan de gestion)
Prévost	Guérin	Aucune particularité
Pigeon	Angliers	Consolidation uniquement
Soufflot Allard	Belleterre	Aucune particularité
Brisebois Moore	Latulipe-et-Gaboury	Aucune particularité
Du Douze Du Seize	Laverlochère	Consolidation uniquement
Moran	Béarn	Aucune particularité
Témiscamingue	Témiscaming TNO Laniel	Consolidation uniquement
Jadot	Témiscaming	Aucune particularité
Rivière des Outaouais	Témiscaming (canton Campeau)	Aucune particularité
Black Florio Plassez	TNO Les Lacs	Villégiature dispersée

Il est proposé par M. Bruno Boyer  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ De demander au ministère des Ressources naturelles de modifier sa programmation, pour inclure le lac Pian.

**11-13-521A**

**Délai de traitement des demandes à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).**

En mai 2011, la CPTAQ a ouvert huit dossiers pour des demandes d'exclusion pour les municipalités suivantes : Laverlochère, Notre-Dame-du-Nord, Rémigny, Latulipe-et-Gaboury, Nédélec, Lorrainville, Saint-Édouard-de-Fabre et Saint-Eugène-de-Guigues. Une décision a été rendue dans quatre dossiers, le 7 octobre 2013. Les quatre autres dossiers sont toujours en attente, malgré que l'audience publique ait eu lieu le 19 mars 2013. La CPTAQ s'est donnée comme objectif de rendre une décision, 45 jours après l'audience publique, quand il s'agit de demandes individuelles.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre  
et résolu unanimement

- ❖ De demander à la CPTAQ de faire diligence et de rendre une décision dans les dossiers 372742 (Laverlochère), 372744 (Notre-Dame-du-Nord), 372748 (Rémigny) et 372749 (Latulipe-et-Gaboury).

**11-13-522A**

**Embauche de M<sup>me</sup> Mylène Grenier, à titre de secrétaire de direction.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M<sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de M<sup>me</sup> Mylène Grenier, à titre de secrétaire de direction :
  - Salaire : 19,76 \$ / heure – 35 heures / semaine;
  - Entrée en fonction : 12 novembre 2013.

**11-13-523A**

**Ajustement salarial du poste de secrétaire suite à la restructuration.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ De rajuster le salaire de M<sup>me</sup> Francine Aubut, qui cumule les fonctions de secrétaire (emploi actuel) et secrétaire-réceptionniste :
  - Salaire : 18,89 \$ / heure – 35 heures / semaine;
  - Date effective : 1<sup>er</sup> novembre 2013.

### **Équité salariale – Résultats de la démarche.**

#### **11-13-524A**

**Considérant** que le comité administratif lors de sa séance du 6 mars 2013, octroyait le contrat de services à la firme C.C. Consultants pour la réalisation de la démarche d'équité salariale, pour la somme de 2 363 \$ taxes en sus;

**Considérant** que cette démarche est obligatoire en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*;

**Considérant** qu'aux termes de cet exercice, un ajustement salarial est nécessaire à la politique salariale de la MRC de Témiscamingue pour les postes d'agent de développement et du personnel de bureau et que ces ajustements prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014;

**Considérant** que la *Loi sur l'équité salariale* exige de procéder à l'affichage, dans les endroits visibles et facilement accessibles aux employés, des renseignements prévus à ladite loi et selon les modalités qui y sont prévues;

Il est proposé par M. Bruno Boyer  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

❖ D'autoriser l'affichage des résultats tel que prescrit par la loi.

Suite à l'affichage, la firme C.C. Consultants sera en mesure de procéder au dépôt du document « Démarche relative à l'équité salariale ».

#### **11-13-525A**

### **Équité salariale – Demande de C.C. Consultants.**

Les membres du comité administratif ont pris acte du document « *Modification des coûts – Équité salariale* » déposé le 29 octobre 2013.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre  
et résolu unanimement

❖ De refuser à C.C. Consultants leur demande de modification des coûts suite à la réalisation de la démarche de l'équité salariale. Le contrat fût alloué selon les termes décrits dans l'offre de services acceptée par l'adoption de la résolution n<sup>o</sup> 03-13-112A.

#### **11-13-526A**

### **Participation (25 \$ chacun) de la MRCT au souper de Noël des employés.**

Le souper de Noël du personnel de la MRCT aura lieu le 7 décembre 2013.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

❖ Qu'un montant de 750 \$ représentant 25 \$ par employé soit accordé pour le souper de Noël du personnel de la MRCT.

**Pacte rural – Autorisation pour paiement de contribution –  
Municipalité de Nédélec.**

**11-13-527A**

**Municipalité de Nédélec**

Projet : Un sentier pour la vie

Montant autorisé : 17 147 \$

Montant à payer : 17 147 \$

Il est proposé par M. Bruno Boyer  
appuyé par M<sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement de 17 147 \$ à la municipalité de Nédélec pour un sentier pour la vie.

**11-13-528A**

**Pacte rural – Autorisation pour paiement de contribution – Comité  
de diversification de l'Est témiscamien et Fabrique Notre-Dame  
du Mont-Carmel de Fugèreville.**

Projet : Visite guidée de l'Église Notre-Dame du Mont-Carmel et bureau  
d'accueil et d'information touristique mobile

Montant autorisé : 11 375 \$ (coût total du projet : 22 536,35 \$)

Montant à payer : 11 375 \$

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement de 11 375 \$ au Comité de diversification de l'Est témiscamien et Fabrique Notre-Dame du Mont-Carmel de Fugèreville pour la visite guidée de l'Église Notre-Dame du Mont-Carmel et bureau d'accueil et d'information touristique mobile.

**11-13-529A**

**Pacte rural – Autorisation pour paiement de contribution –  
Municipalité de Moffet.**

Projet : Ressourcerie

Montant autorisé : 20 000 \$ (Factures présentées pour un montant  
de : 14 523,57 \$)

Montant à payer (75 % des factures présentées) : 10 892,68 \$

Les membres du comité administratif demandent un report pour  
l'autorisation de ce versement, le temps de vérifier si les travaux ont  
bel et bien été réalisés.

**11-13-530A**

**Demande d'aide financière – Chambre de commerce Témis-Accord  
– Conférence « L'ADN d'un employeur de choix » qui aura lieu le  
22 janvier 2014 à Béarn.**

Le comité administratif prend acte de la demande; la MRC n'a pas de  
budget prévu à cet effet. Cette demande relève des attributions des  
municipalités locales.

**Demande financière de 500 \$ du ROCT pour l'organisation du Forum sociocommunautaire qui aura lieu les 5 et 6 décembre 2013.**

---

**11-13-531A**

Le Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue (ROCT) organise un Forum sociocommunautaire les 5 et 6 décembre 2013. Sous le thème « Mettre l'épaule à la roue », l'objectif de ce forum vise à établir des axes d'interventions dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les thèmes du logement, du transport collectif, de l'alimentation seront abordés.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M<sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser une contribution financière de 500 \$ pour l'organisation de ce forum.

**11-13-532A**

**Demande financière de 500 \$ de M<sup>me</sup> Blanche Leblanc pour l'organisation d'activités à la Maison Lucien Gaudet.**

---

Les membres prennent acte de la demande de M<sup>me</sup> Blanche Leblanc. Cette requête sera référée à d'autres organisations qui pourront répondre aux besoins formulés dans la présente demande.

**11-13-533A**

**Comité multiressource de la MRC de Témiscamingue (79<sup>e</sup> rencontre).**

---

M. Réjean Sarrazin, représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et M. Louis-Philippe Dénomme, représentant du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), sont absents.

— // —

M. Arnaud Warolin, préfet, réitère les dispositions de l'entente spécifique sur les lots intramunicipaux, ainsi que celles du règlement n° 060-07-1997 de la MRCT concernant le fonctionnement du comité multiressource et le traitement des projets qui en découlent.

Le comité multiressource prend acte du « rapport budgétaire » du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

**Projet :** Cotisations à la SOPFIM et à la SOPFEU et honoraires professionnels

**Demandeur :** Municipalité de Guérin

**Montant demandé :** 29 923,88 \$

<b>BILAN DE LA MUNICIPALITÉ DE GUÉRIN AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX</b>	
Revenus	129 694,64 \$
Retraits (projets) 96 474,38 \$ + 29 923,88 \$	126 398,26 \$
<b>Solde</b>	<b>3 296,38 \$</b>

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ Que le projet présenté soit accepté et payé à même le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC de Témiscamingue, selon les réserves établies pour la municipalité de Guérin.

**11-13-534A      Ingénieur forestier – Suivi.**

Les membres prennent acte d'une offre de services déposée par un ingénieur forestier afin de combler le poste en affichage, tel que convenu par résolution (n° 09-13-456) lors de la séance du conseil du 18 septembre 2013.

Il est convenu que ce point soit amené lors de la séance du conseil du 27 novembre 2013.

**11-13-535A      Transfert de poste budgétaire 2013.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le transfert de poste budgétaire 2013, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Poste budgétaire	Augmenter	Diminuer
<b><u>Élus</u></b>		
➤ Comité administratif - déplacement	527 \$	
➤ Autres comités - rémunération (2/3)	4 009 \$	
➤ Autres comités - allocation dépenses (1/3)	1 978 \$	
➤ Autres comités - déplacement	3 779 \$	
➤ Avantages sociaux	1 003 \$	
⇒ Conseil - rémunération (2/3)		6 000 \$
⇒ Conseil - allocation dépenses (1/3)		3 000 \$
⇒ Gamme (experts & consultant)		2 296 \$
<b>Sous-total</b>	<b>11 296 \$</b>	<b>11 296 \$</b>

<b><u>Aménagement</u></b>		
➤ Poste	918 \$	
➤ Téléphone	1 363 \$	
➤ Formation	1 000 \$	
➤ Divers (représentation)	1 000 \$	
➤ installation hydroélectrique Angliers	1 285 \$	
⇒ Rémunération du personnel administratif		5 566 \$
<b>Sous-total</b>	<b>5 566 \$</b>	<b>5 566 \$</b>

<b><u>Sécurité incendie</u></b>		
➤ Frais de surveillance examen et achat volume	552 \$	
⇒ Déplacements		552 \$
<b>Sous-total</b>	<b>552 \$</b>	<b>552 \$</b>

Poste budgétaire	Augmenter	Diminuer
<b><u>Administration générale</u></b>		
➤ Formation	800 \$	
➤ Poste	719 \$	
➤ Téléphone	988 \$	
➤ Services consultants travail (CAFA)	3 000 \$	
➤ Réceptions (représentations)	500 \$	
⇒ Rémunération du personnel		6 007 \$
<b>Sous-total</b>	<b>6 007 \$</b>	<b>6 007 \$</b>

<b><u>Évaluation</u></b>		
➤ Déplacements du personnel et inspecteurs	5 017 \$	
➤ Contrat de service - évaluateur	950 \$	
⇒ Rémunération du personnel		5 967 \$
<b>Sous-total</b>	<b>5 967 \$</b>	<b>5 967 \$</b>

<b><u>Programme d'habitation</u></b>		
➤ Rémunération du personnel	6 159 \$	
➤ Avantages sociaux	1 252 \$	
➤ Déplacement du personnel	400 \$	
➤ Assurances	7 \$	
⇒ Surplus 2012		7 818 \$
<b>Sous-total</b>	<b>7 818 \$</b>	<b>7 818 \$</b>

**11-13-536A**

**Réclamation aux villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie concernant le service de la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière pour l'année 2013.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard appuyé par M. Daniel Barrette et résolu unanimement

❖ De réclamer aux villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie, les montants suivants pour la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière pour l'année 2012-2013 :

- Belleterre : 2 042,69 \$
- Témiscaming : 26 790,61 \$
- Ville-Marie : 28 284,65 \$

**N. B.** : Facturation selon l'entente en vigueur, c'est-à-dire coût réel plus 10 %.

**11-13-537A**

**Service d'évaluation – Rapport d'activités.**

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

**11-13-538A**

**Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.**

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

<b>Salaire des employés et rémunération des maires du 16 septembre 2013 au 15 octobre 2013</b>		
<b>Nom</b>	<b>Titre</b>	<b>Salaire</b>
Arnaud Warolin	Préfet	4 233,12 \$
Lyne Gironne	Directrice générale – secrétaire-trésorière	2 953,20 \$
Tomy Boucher	Directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint	2 610,42 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 957,78 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 204,56 \$
Katy Pellerin	Directrice du Centre de valorisation et chargée de projet en environnement	2 226,16 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	55 293,82 \$
--	--------------

Rémunération des maires	6 156,87 \$
-------------------------	-------------

<b>N° chèque</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Montant</b>
<b>CAMIONS &amp; MACHINERIES - ÉCOCENTRE</b>			
C1301114	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	PIÈCES CAMIONS	9 643,99 \$
C1301121	GOODYEAR CANADA INC.	INVENTAIRE CAMION	184,79 \$
C1301133	SANQUIP INC.	PIÈCES CAMIONS	767,00 \$
C1301152	NORTHERN ONTARIO MILK TRANSPORTATION LTD	NETTOYAGE FILTRE CAMION #3	367,25 \$
C1301160	ARBRONORD INC.	ALTERNATEUR ROLL-OFF	169,70 \$
C1301162	CAMIONS ROUANDA INC.	SIÈGE CAMION # 2	927,79 \$
C1301170	GARAGE MARC CÔTÉ	DIESEL SEPT. 2013	490,03 \$
C1301171	GARAGE MICHEL GRENIER	DIESEL SEPT. 2013	1 255,88 \$
C1301174	HYDRAULIQUE J. BEAUDOIN	PIÈCES BOBCAT	336,12 \$
C1301180	MAGASIN GÉNÉRAL DE RÉMIGNY	DIESEL SEPT 2013	144,06 \$
C1301188	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	PIÈCES CAMION #1	88,11 \$
C1301189	PLACE DU VIEUX FORT	GAZ PICK-UP SEPT 2013	116,12 \$
C1301192	PÉTROLES TÉMIS	DIESEL MACHINERIES SEPT. 2013	2 906,29 \$
C1301194	SANQUIP INC.	INVENTAIRE CAMION	50,76 \$
C1301197	STATION SERVICE P. GINGRAS	DIESEL SEPTEMBRE 2013	170,04 \$
C1301199	TEMLAC LTÉE	PIÈCES CAMION # 1	38,65 \$
C1301210	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	REMORQUAGE CAMION #2	2 773,33 \$
C1301214	DÉPANNEUR BÉCO	DIESEL SEPT. 2013	2 025,89 \$
C1301216	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	DIESEL SEPT. 2013	302,43 \$
C1301217	GARAGE W. LACASSE INC.	DIESEL SEPT. 2013	3 978,57 \$
C1301224	LA STATION VILLE-MARIE	DIESEL SEPT. 2013	3 279,14 \$
C1301229	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	DIESEL SEPTEMBRE 2013	3 138,60 \$
C1301238	PNEUS GBM	CAMION #1	99,12 \$
C1301244	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	DIESEL SEPT. 2013	2 303,31 \$
C1301248	S.A.A.Q.	IMMATRICULATION NOUVEAU CAMION	651,26 \$
<b>AUTRES - ÉCOCENTRE</b>			
C1301132	ROCHON LILIANE	DÉPL. CAGE 13-09-2013	76,38 \$
C1301136	VILLE DE TÉMISCAMING	DÉPL. .CAGE 13-09-2013 M. PAQUIN	81,00 \$
C1301139	ZEC RESTIGO	BACS POSTE D'ACCUEIL 1ER VERS	1 300,00 \$
C1301142	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 28-08-2013 (634-2233)	201,66 \$

N° chèque	Fournisseurs	Descriptions	Montant
C1301154	T.S.C. INC.	BOTTES - JP BERNARD	206,90 \$
C1301159	9005-3703 QUÉBEC INC.	TRANSPORT RÉCUP. SEPT. 2013	6 841,01 \$
C1301172	GAUDET MICHAËL	DÉPL. 27-28 AOÛT 2013	824,28 \$
C1301176	LA SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉNÉRALES	RÉCUP. BARDEAUX 20-09-2013	1 595,28 \$
C1301198	T.S.C. INC.	BOTTES A. CÔTÉ	206,90 \$
C1301211	COMMUNICATION-TÉMISCAMINGUE	INTERNET ÉCOCENTRE OCT. 2013	91,93 \$
C1301213	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	DIVERS ÉCOCENTRE	1 849,42 \$
C1301223	JM ROBERT	LEVÉE MUNICIPALITÉ SEPT.	2 069,55 \$
C1301225	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	RÉCUPÉRATION RDD 30/09/2013	2 348,83 \$
C1301226	LES ATELIERS KAMI INC.	TRI MAIN-D'OEUVRE SEPT.	9 282,74 \$
C1301231	MULTILAB DIRECT	ÉCHANTILLON COMPOSTAGE	23,00 \$
C1301232	MULTITECH ENVIRONNEMENT	TRAITEMENT SEPT.	87 230,83 \$
C1301240	PÉTRIN RICHARD	DÉPL. 13/09 AU 07/10/2013	85,05 \$
C1301242	SERVICE SANI-TRI	TRAITEMENT SEPTEMBRE 2013	6 849,77 \$
C1301245	TRANSPORT SYMKAM ENR.	LEVÉE MUNICIPALITÉ SEPT.	11 577,06 \$
C1301246	VITRERIE TÉMISCAMINGUE INC.	MIROIR CENTRE DE TRI	135,70 \$
C1301247	HYDRO-QUÉBEC	ÉCOCENTRE 30-07 AU 24-09	1 685,61 \$
<b>PACTE RURAL</b>			
C1301127	MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL-OUEST	PACTE RURAL 2013-INFO TOURISTI	5 000,00 \$
C1301128	MUNICIPALITÉ DE LAFORCE	PACTE RURAL 2013 - CAMPING	15 000,00 \$
C1301165	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	PACTE RURAL 2013 - TOILETTE	16 420,00 \$
C1301168	FOIRE GOURMANDE DE L'A-T	PACTE RURAL 2013 - PRODUITS	5 636,00 \$
C1301181	MUNICIPALITÉ D'ANGLIERS	PACTE RURAL 2013 - CAMPING	19 286,25 \$
C1301183	MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOURY	PACTE RURAL 2013 - SENTIERS	4 849,96 \$
C1301184	MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE	PACTE RURAL 2013 - PATRIMOINE	7 050,00 \$
C1301190	POUR TOUS LES BOUTS DE CHOU	PACTE RURAL 2013 - SALLE	15 000,00 \$
C1301193	REGROUPEMENT DES ORGANISMES	PACTE RURAL 2013-COMMUNICATION	2 567,82 \$
<b>PROJET VOLET II</b>			
C1301202	VILLE DE BELLETERRE	PROJET # 859-11 VOLET II	20 000,00 \$
C1301205	ASS. DES RIVERAINS DU LAC BOOTH	PROJET # 820-11 VOLET II	10 000,00 \$
C1301206	ASS. LAC BOOTH RIVERAINS NORD	PROJET # 710-08 VOLET II	8 971,02 \$
C1301215	FORESTERIE SAINT-EUGÈNE	PROJET # 645-07 VOLET II	7 500,00 \$
<b>AVENIR D'ENFANTS</b>			
C1301110	ADN ORGANISATIONS INC.	OFFRE SERVICE 30-08-2013 - AE	1 291,56 \$
C1301158	IMPRIMACTION	CALENDRIERS GROUPE IMAGE - AE	1 000,00 \$
C1301201	TREMBLAY ALEX	ACHAT PROVIGO 20-09-2013	104,58 \$
<b>QC EN FORME</b>			
C1301129	MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE	CAMP DE JOUR - QEF	1 155,04 \$
C1301130	MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC	CAMP DE JOUR - QEF	1 330,00 \$
C1301137	VILLE DE VILLE-MARIE	CAMP DE JOUR - QEF	1 155,04 \$
C1301177	LE REFLET	PUB. QEF	4 521,97 \$
C1301186	MUNICIPALITÉ DE ST-BRUNO-DE-GUIGUES	BOUGE DANS TON ÉLÉMENT QEF	468,78 \$
C1301219	GINGRAS MARJORIE	ATELIER 5 ÉPICES - QEF	577,70 \$
C1301221	IMPRIMACTION	COPIE ATELIER 5 ÉPICES - QEF	64,09 \$
C1301228	LES PRODUCTIONS GUILLERMO PATTERSON	MONTAGE LOGO GÉNÉRATION-QEF	804,83 \$
C1301230	MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE	ACTIVITÉS MJT - QEF	851,54 \$

N° chèque	Fournisseurs	Descriptions	Montant
<b>COMITÉ AGRICOLE</b>			
C1301191	PROGIGRAPH VAL-D'OR	#10 - PDZA	8 910,57 \$
C1301200	TIMISKAMING FIRST NATION	#9 - PDZA	2 250,00 \$
C1301207	BOUCHER YVAL	DÉPL. CMAA 09-10-2013	25,65 \$
C1301209	BRUNET VICKY	DÉPL. CMAA 09-10-2013	43,20 \$
C1301212	CORRIVEAU PIERRETTE	DÉPL. CMAA 09-10-2013	39,78 \$
C1301234	PERRON MARIO	DÉPL. CMAA 09-10-2013	24,30 \$
C1301241	ROY ANNY	DÉPL. CMAA 09-10-2013	14,58 \$
C1301243	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE	#9 - PDZA	5 985,60 \$
<b>COMMISSION CULTURELLE</b>			
C1301111	BROUILLARD CLAUDINE	REPAS FONDS COMM. CULT. 16-09	132,80 \$
C1301112	BÉGIN CLAUDETTE	DÉPL. COMM. CULT. 16-09-2013	27,72 \$
C1301115	CORDEAU AMÉLIE	DÉPL. COMM. CULT. 16-09-2013	23,40 \$
C1301118	GAGNON JULIE	DÉPL. COMM. CULT. 16-09-2013	6,93 \$
C1301119	GILBERT JULIE	DÉPL. COMM. CULT. 16-09-2013	39,78 \$
C1301124	LACHAPPELLE AMY	DÉPL. COMM. CULT. 16-09-2013	15,57 \$
C1301134	TREMBLAY MARIA	DÉPL. COMM. CULT. 16-09-2013	30,51 \$
C1301135	VILANDRÉ MARCELLE	DÉPL. COMM. CULT. 16-09-2013	35,91 \$
C1301140	MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE	ENTENTE CULT. CAMP JOUR	187,50 \$
C1301143	VILLE DE VILLE-MARIE	ENTENTE CULT. CAMP JOUR	187,50 \$
C1301233	MUNICIPALITÉ DE KIPAWA	PATRIMOINE CULTUREL	2 000,00 \$
C1301237	PLACE ARTISANATS DE LORRAINVILLE	JOURNÉE DE LA CULTURE	125,00 \$
<b>MRCT - DIVERS</b>			
C1301109	9229-7597 QUÉBEC INC.	ENTRETIEN A/C SEPT 2013	208,48 \$
C1301113	CHAMBRE DE COMMERCE DE VILLE-MARIE	SOUPER PROAGIR 25-09 MONIA	40,00 \$
C1301116	DROUIN LINE	FOURNITURES TOUR ABITIBI 2012	50,00 \$
C1301117	DUFAULT DANIEL	COLLOQUE AARQ - 10-09-2013	1 440,74 \$
C1301120	GINGRAS FRANÇOIS	DÉPL. 3-5-9-10-19 SEPT 2013	238,49 \$
C1301122	GREAT WEST	ASS. COLLECTIVES OCT. 2013	7 223,34 \$
C1301123	JACQUES MONIA	DÉPL. 20/08 ET 11-19/09 2013	191,32 \$
C1301125	LE TOUR CYCLISTE DE L'ABITIBI INC.	SPRINT DU PRÉFET	500,00 \$
C1301126	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	MAJ CD LOIS MUN 09-13 AU 09-14	181,99 \$
C1301131	PG SOLUTIONS	OFFRE BAUX VILLÉGIATURE	12 859,95 \$
C1301138	VOYAGE TÉMISÉVASION	ARNAUD WAROLIN ROUYN-QC	417,05 \$
C1301141	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. 1 AU 15 SEPT 2013	15 348,81 \$
C1301144	CHAMPAGNE BELLEHUMEUR GUIMOND INC.	VÉRIFICATION COMPTABLE 2012	23 684,85 \$
C1301145	DESTRUCTION D.D.	DESTRUCTION DOC. CONFIDENTIEL	406,15 \$
C1301146	ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	GUIDE & MANUEL POMPIERS	407,50 \$
C1301147	GINGRAS FLORIMONT	REMB. TAXES REÇU EN TROP	270,63 \$
C1301148	JOURNAL LE CONTACT	AVIS SEC. DIRECTION	195,46 \$
C1301149	LA JOYEUSE BOUFFE	NOUVEAUX ARRIVANTS SEPT. 2013	500,00 \$
C1301150	MUNICIPALITÉ DE GUÉRIN	LOCATION SALLE RENCONTRE DG	125,00 \$
C1301151	MUSÉE DE GUÉRIN	REPAS RENCONTRE DG 19/09	641,56 \$
C1301153	PAUL-ANDRÉ TREMBLAY, AG., IF.	RELEVÉS ÉLÉVATION BÂTIMENT	948,54 \$
C1301155	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU	DAS FÉDÉRALES SEPT. 2013	12 559,82 \$
C1301156	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. 16 AU 30 SEPT. 2013	15 518,05 \$
C1301157	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 01-09-2013 (RÉSEAU)	2 616,32 \$
C1301161	BROUILLARD CLAUDINE	REPAS CA 2 OCT. 2013	103,48 \$
C1301163	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	3E VERS. CONTRIBUTION CLD	49 448,00 \$
C1301164	CKVM	CHRONIQUE PARLONS TÉMIS	1 144,69 \$
C1301166	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE	INSCRIPTION A. WAROLIN	25,00 \$
C1301167	CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ	3E VERS. CONTRIBUTION 2013	18 584,00 \$

N° chèque	Fournisseurs	Descriptions	Montant
C1301169	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	MUTATION	236,00 \$
C1301173	GIRONNE LYNE	DÉPL. DU 16-08 AU 25-09 2013	2 875,21 \$
C1301175	IMPRIMACTION	COPIES ÉLECTION + CARTE TPI	773,55 \$
C1301178	LES ATELIERS KAMI INC.	CONTRAT ENTRETIEN OCT. 2013	3 731,31 \$
C1301179	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	CD TECH. PRAT. OFFICIERS MUN.	65,54 \$
C1301182	MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE	3E VERS. PINCE DÉSINC. 2013	2 223,00 \$
C1301185	MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-NORD	3E VERS. PINCE DÉSINC. 2013	2 223,00 \$
C1301187	OBVAJ	TABLE GIRT AVRIL-JUIN	10 489,16 \$
C1301195	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	FOURNITURES BUREAU	699,34 \$
C1301196	SMI INFORMATIQUE	CONTRAT OCT 2013	1 771,85 \$
C1301203	VILLE DE VILLE-MARIE	3E VERS. PINCE DÉSINC. 2013	2 223,00 \$
C1301204	ÉDITIONS PETITE MINE	CAHIERS ACTIVITÉS PRÉVENTION	1 236,38 \$
C1301208	BROUILLARD CLAUDINE	REPAS CSP 8 OCT. 2013	323,08 \$
C1301218	GINGRAS FRANÇOIS	DÉPL. 24/09 AU 8/10	998,39 \$
C1301220	HOME HARDWARE	BATTERIE AA BUREAU	49,37 \$
C1301222	J. DROLET ET FILS LTÉE	TRAVAUX FAÇADE MRCT	1 073,38 \$
C1301227	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GADI INC.	TRAVAUX FAÇADE MRCT	262,60 \$
C1301235	PIERRE-EAU 2002	TRAVAUX REVÊTEMENT EXT. MRCT	5 173,87 \$
C1301236	PITNEY WORKS	RECHARGE TIMBREUSE PRÉPAYÉ	9 198,00 \$
C1301239	PROVIGO DE VILLE-MARIE	ACHAT SEPTEMBRE 2013	299,71 \$
C1301249	VISA DESJARDINS	RELEVÉS 30-09-2013	3 713,34 \$
	<b>TOTAL</b>		<b>557 001,91 \$</b>

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 6 novembre 2013.

(Original signé)

**Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.**

**11-13-539A**

**Ouverture de comptes (2) – Délégation de la gestion foncière, sablière et gravière.**

**Attendu que** la délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État nécessite la création de deux nouveaux fournisseurs sur AccèsD pour permettre aux contribuables le paiement par Internet;

**Attendu qu'**à cet effet, deux nouveaux numéros de comptes doivent être ouverts à la Caisse Desjardins du Témiscamingue pour faciliter le paiement distinct par les diverses institutions financières;

**Attendu que** l'utilisation d'un terminal pour le paiement par cartes de débit ou de crédit devient nécessaire pour mieux desservir la clientèle;

Il est proposé par M. Bruno Boyer  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'ouverture de deux nouveaux comptes à la Caisse Desjardins du Témiscamingue afin de faciliter le paiement distinct de diverses institutions financières;

- ❖ D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Témiscamingue le contrat de location pour l'utilisation d'un terminal;
- ❖ Que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour et au nom de la MRC de Témiscamingue :
  - M. Arnaud Warolin, préfet;
  - M<sup>me</sup> Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière;
  - M. Tomy Boucher, directeur général adjoint;
  - M<sup>me</sup> Annie Roy, gestionnaire comptable.

Dans tous les cas, les chèques seront initialisés par une des trois personnes autorisées.

Le service inclut la gestion par AccèsD pour les deux comptes ainsi que le relevé d'opération virtuel.

#### **11-13-540A**

#### **Table locale GIR.**

**Attendu que** la MRC de Témiscamingue (MRCT) a signé, le 14 janvier 2011, conjointement avec la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue et le ministère des Ressources naturelles, une « *Entente de partenariat concernant la mise sur pied et le fonctionnement des Tables locales de Gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) en Abitibi-Témiscamingue* »;

**Attendu que** conformément à cette entente, la MRCT a mis en place une table GIRT sur son territoire;

**Attendu que** cette entente s'est terminée le 31 mars 2013;

**Attendu** l'implication des membres siégeant à cette Table GIRT et le travail accompli jusqu'à maintenant;

**Attendu** des particularités propres à la Table GIRT de la MRCT;

**Attendu** l'importance de poursuivre les activités de cette Table GIRT dans le cadre du nouveau régime forestier qui a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013;

#### **En conséquence,**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- ❖ De demander à la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue de verser à la MRC de Témiscamingue la somme de 20 000 \$, correspondant à un cinquième du budget régional pour la Gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT), pour le maintien d'une Table GIRT (ou modèle similaire) sur le territoire de la MRCT.

#### **11-13-541A**

#### **Projet d'investissements du barrage à Angliers – Retombées économiques.**

Le gouvernement du Québec a annoncé un projet de réfection du barrage à Angliers pour un montant de 48 M\$. Plusieurs commerçants dans la municipalité déplorent le fait que depuis le début des travaux, il y a très peu de retombées économiques pour eux et pour la municipalité.

La MRC de Témiscamingue s'explique mal le fait que sur un projet de réfection de 48 M\$ de dollars, les commerçants de la municipalité ne puissent en profiter. Une lettre sera envoyée au Centre d'expertise hydrique afin de les informer de cette situation et pour les sensibiliser à l'importance de maximiser les retombées économiques de tels projets dans les municipalités locales concernées.

**11-13-542A**      **Lettre de félicitations aux élus suite aux élections.**

Le comité administratif demande s'il est coutume de transmettre une lettre de félicitations aux élus et de remerciements aux anciens élus suite aux élections.

Le préfet confirme que tous ces gens recevront une lettre pour les féliciter de leur élection ou pour les remercier de leur contribution à la MRC de Témiscamingue.

**11-13-543A**      **Travaux de drainage agricole.**

Le comité administratif se questionne à savoir s'il y a lieu d'obliger les propriétaires effectuant des travaux de drainage agricole sur leurs terres à prendre un permis auprès de leur municipalité.

De plus, les membres se questionnent sur la disponibilité de l'enveloppe budgétaire du *Programme de soutien au drainage des terres*.

Des informations seront prises en lien avec ces deux éléments.

**11-13-544A**      **Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

Aucune question de l'assistance.

**11-13-545A**      **Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

**N. B. : Prochaines réunions :**

- Conseil des maires : 27 novembre 2013
- Comité administratif : 4 décembre 2013

Il est 21 h 50.

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

**AVIS** : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.